

N° 346/2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 11 juillet 2023

Le 11 juillet 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 05 juillet 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**Nombre de présents : **20**Nombre d'excusés : **9**Nombre d'absent : **0****VOTES**Pour : **24**Contre : **0**Abstention : **5**

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, THIEBAULT Dominique, CHETTAT BENATTABOU Majda, CUGNEZ Jean-Pierre, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, LAZAAL Zahia, COENART Séverine, NUNHOLD Jacinthe, BOUDJEKADA Ismaël, DRIANO Christian, TABECHE Yasmina, NICOLET Josette,

Étaient excusés :

Monsieur LOYSEAU David

Monsieur DALON Olivier

Monsieur CHARITÉ Pierre

Monsieur MENNECIER Serge

Monsieur GUILLEMET Jean-Louis

Madame LAKHDER Nadia

Madame SAUNIER Fanny

Monsieur VIEILLE Laurent

Monsieur OCHIER Jean-Christophe

pouvoir à Madame BESANÇON Colette

pouvoir à Monsieur BERTHON Gérard

pouvoir à Madame COENART Séverine

pouvoir à Monsieur CLÉMENT Alain

pouvoir à Madame CHETTAT BENATTABOU Majda

pouvoir à Madame DZIERZYNSKI Aurélie

pouvoir à Madame THIEBAULT Dominique

pouvoir à Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

pouvoir à Madame WACOGNE Marie-Andrée

Monsieur Pascal GAUTHIER est désigné secrétaire de séance

OBJET**DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 2**

La convocation du conseil a été faite le 05 juillet 2023

La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 13 juillet 2023

Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 13 juillet 2023

DÉLIBÉRATION n° 346/2023

Objet : Décision Budgétaire Modificative N°2

Le Rapporteur :

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la Décision Budgétaire Modificative n°2 ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
023	Virement à la section d'investissement	+ 66 800 €	6419	Remboursements sur rémunération de personnel	+ 2 400 €
65748	Subventions de fonctionnement	+ 6 000 €	744	F.C.T.V.A.	+ 4 000 €
			748372	Dotation Politique de la Ville	+ 59 000 €
			75888	Produits divers de gestion courante	+ 7 400 €
TOTAL		+ 72 800 €	TOTAL		+ 72 800 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES			RECETTES		
Article / Opération	Libellé	Montant	Article / Opération	Libellé	Montant
2051	Concessions et droits similaires	+ 16 500 €	021	Virement de fonctionnement	+ 66 800 €
2121	Plantations d'arbres	+ 5 500 €	10222	F.C.T.V.A.	+ 2 694 €
21311	Bâtiments administratifs	- 1 200 €	1323	Subvention du Département	+ 23 868 €
21312	Bâtiments scolaires	- 1 300 €	13461	D.E.T.R.	+ 10 438 €
21318	Autres bâtiments publics	+ 1 000 €			
2151	Réseau de voirie	+ 10 500 €			
21534	Réseau d'électrification	- 9 200 €			
21831	Matériel informatique scolaire	+ 76 500 €			
21848	Autre mobilier	+ 5 000 €			
2313 / Op.0222	Création restauration scolaire école Jeanney	+ 4 000 €			
2315 / Op. 0302	Eclairage public 2023	- 6 000 €			
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 2 500 €			
TOTAL		+ 103 800 €	TOTAL		+ 103 800 €

À la majorité, après en délibéré, le conseil Municipal approuve la Décision Budgétaire Modificative n°2

Le Maire,
Jean-Paul MUMBERG



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 13.07.2023 et de la publication le 13.07.2023

Le secrétaire de séance
Pascal GAUTHIER